Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 17 (1872)

Heft: (20): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue

Militaire Suisse

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 20 (1872).

LA POSITION STRATÉGIQUE DE LA SUISSE VIS-A-VIS DES ÉTATS VOISINS. (Etude de géographie militaire.)

Par le lieutenant-colonel Aloïs Ritter von Haymerle, officier d'état-major. (Traduit de la Revue militaire autrichienne de Streffleur.) (1)

Relevons enfin comme l'avantage le plus important au point de vue stratégique, que l'armée suisse, bien appuyée à l'aile droite de la ligne de défense au moyen des fortifications du Luziensteig, est à cheval sur le fleuve et peut ainsi non-seulement se tenir sur une défensive-offensive, mais encore prendre l'offensive.

Comme désavantages inhérents à cette ligne de défense, nous de-

vons mentionner:

1. La faible largeur et profondeur du fleuve dans sa partie supé-

rieure, surtout par les eaux basses, et par place sa guéabilité.

2. La circonstance que la chaussée et le chemin de fer qui accompagnent le fleuve sur tout son parcours, sont la plupart du temps à portée de canon et par place à portée de fusil de la rive droite, ce qui porte un fort préjudice à leur utilité pour des mouvements transversaux, et peut même la supprimer complétement.

3. La circonstance que la plus grande partie de la surface plane de la vallée se trouve sur la rive droite, ce qui rétrécit singulièrement l'espace disponible pour les mouvements du côté suisse; désavantage qui, il est vrai, peut aussi devenir très-sensible à l'ennemi

qui aurait passé le fleuve.

4. Le voisinage immédiat des alpes de la Thour et d'Appenzell, qui ont encore en partie le caractère de hautes montagnes et ne s'abaissent que vers le lac de Constance et par suite aussi ne sont que là plus riches en moyen de communication.

5. La forte position ennemie de Feldkirch qui, située au milieu de la ligne de défense, non-seulement peut servir d'excellente base aux tentatives de passage des Autrichiens, mais encore peut paralyser

l'offensive partant de la forteresse de Luziensteig.

Malgré tous ces désavantages, le Rhin n'en doit pas moins être considéré comme une ligne de défense très-utilisable pour la frontière orientale, puisque l'Autriche, par suite de motifs géographiques et politico-militaires (pour autant que la Suisse est supposée alliée à d'autres puissances) peut à peine masser sur ce front une armée surpassant en nombre les forces suisses.

b) La ligne de défense des Alpes de la Thour et d'Appenzell.

Elle est formée par le massif principal de cette chaîne qui est limitée en gros par la ligne de la vallée du Rhin, par le Seez-Thal, le lac de Wallenstadt et le canal de la Linth, puis par le réseau de routes Utznach-Wattwyl-Saint-Gall-Rohrschach, enfin par le lac de Constance. Seule la partie entre le Rhin, le lac de Wallenstadt et la

() Voir notre précédent numéro.